

<p>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération Bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service SG/SRH/SDCAR/2025-186 25/03/2025</p>
---	--

Date de mise en application : 26/03/2025

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/04/2025

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : ADDITIF n° 02 à la note de service SG/SRH/SDCAR/2025-154 du 13/03/2025 portant liste des postes proposés à la mobilité au sein des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat avec l'État pour la rentrée scolaire 2025.

Destinataires d'exécution

D.R.A.A.F./ services régionaux de la formation et du développement ;
D.A.A.F./ services de la formation et du développement ;
Établissements d'enseignement agricole privés sous contrat relevant de l'article L.813-8 du code rural.

Destinataires d'information

Direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
Inspection de l'Enseignement Agricole ;
Fédérations (CNEAP/UNREP) ;
Organisations syndicales de l'enseignement privé agricole.

Textes de référence :

Article 48 du décret n° 89-406 du 20 juin 1989 relatif aux contrats liant l'État et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural ;

Note de service SG/SRH/SDCAR/2025-39 du 22/01/2025 relative campagne de mobilité des agents contractuels de droit public exerçant au sein des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat avec l'État pour la rentrée scolaire 2025 ;

Note de service SG/SRH/SDCAR/2025-154 du 13/03/2025 portant liste des postes proposés à la mobilité au sein des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat avec l'État pour la rentrée scolaire 2025.

La présente note a pour objet de compléter la liste des postes proposés à la mobilité au sein des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat avec l'État au titre de la rentrée scolaire 2025 par note SG/SRH/SDCAR/2025-154 du 13/03/2025.

Les modalités de candidature demeurent identiques à celles définies dans la note de service SG/SRH/SDCAR/2025-76 du 22/01/2025 relative à la campagne de mobilité des agents contractuels de droit public exerçant au sein des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat avec l'État pour la rentrée scolaire 2025. Le délai de candidature reste fixé au **2 avril 2025 au plus tard**.

Pour la ministre, et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Marc CASTAINGS

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire/SG/SRH/SDCAR/enseignement agricole privé/annexe note de service mobilité 2025

NDS mouvement 2025-39 du 22/01/2025

ADDITIF n° 02

Année scolaire 2025-2026

Discipline principale	Région	Code contrat	Etablissement	Commune (Num. département)	Num. poste NS	Etat	Vacance	Nbre heures	Discipline associée	Informations complémentaires
A0101 - SESG/Gest commerciale	Auvergne-Rhône-Alpes	X69K03	LRP J Monnet St Symphor	SAINT SYMPHORIEN SUR COISE(69)	802	Nouveau	SV	15		
A0200 - Biologie-Ecologie	Auvergne-Rhône-Alpes	X69K03	LRP J Monnet St Symphor	SAINT SYMPHORIEN SUR COISE(69)	803	Nouveau	V	15	A0310 - Physique-Chimie	